

CHAPITRE V

ANNEXES





V- ANNEXES

CODE ANNEXE	TITRE DU DOCUMENT	AUTEUR	DATE PUBLICATION
Annexe_01	Document CERFA n° 14734 intitulé "informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire"	Ministère chargé de l'Environnement	-
Annexe_02	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe)	GRANULATS VICAT	-
Annexe_03	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain	GRANULATS VICAT	-
Annexe_04	Non concerné	-	-
Annexe_05	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	GRANULATS VICAT	28 Mai 2019
Annexe_06	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets	Acer-Campestre	Juillet 2019
Annexe_07	Références cadastrales des parcelles concernées par le projet d'extension	GRANULATS VICAT	-
Annexe_08	Arrêté Préfectoral du 02 Août 2007	Préfecture du Rhône	02 Août 2007
Annexe_09	Arrêté Préfectoral complémentaire du 16 Mai 2017	Préfecture du Rhône	16 Mai 2017
Annexe_10	Etudes spécifiques sur le milieu naturel, la faune et la flore	Acer-Campestre	Juillet 2019
Annexe_11	Synthèse des principales mesures destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine	GRANULATS VICAT	-

Annexe 01

Document CERFA n° 14734 intitulé "informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire"





Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

4

Extensio
n

Rue

Nom de la voie

Aristide Bergès

Les Trois Vallons

Code postal

3 8 0 8 0

Localité

L'ISLE-D'ABEAU

Pays

FRANCE

Tél

474275900

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

DELAROCHE

Prénom

Jérémy

Qualité

Chargé d'études

Tél

474184325

Fax

Courriel

jeremy.delarocche@vicat.fr

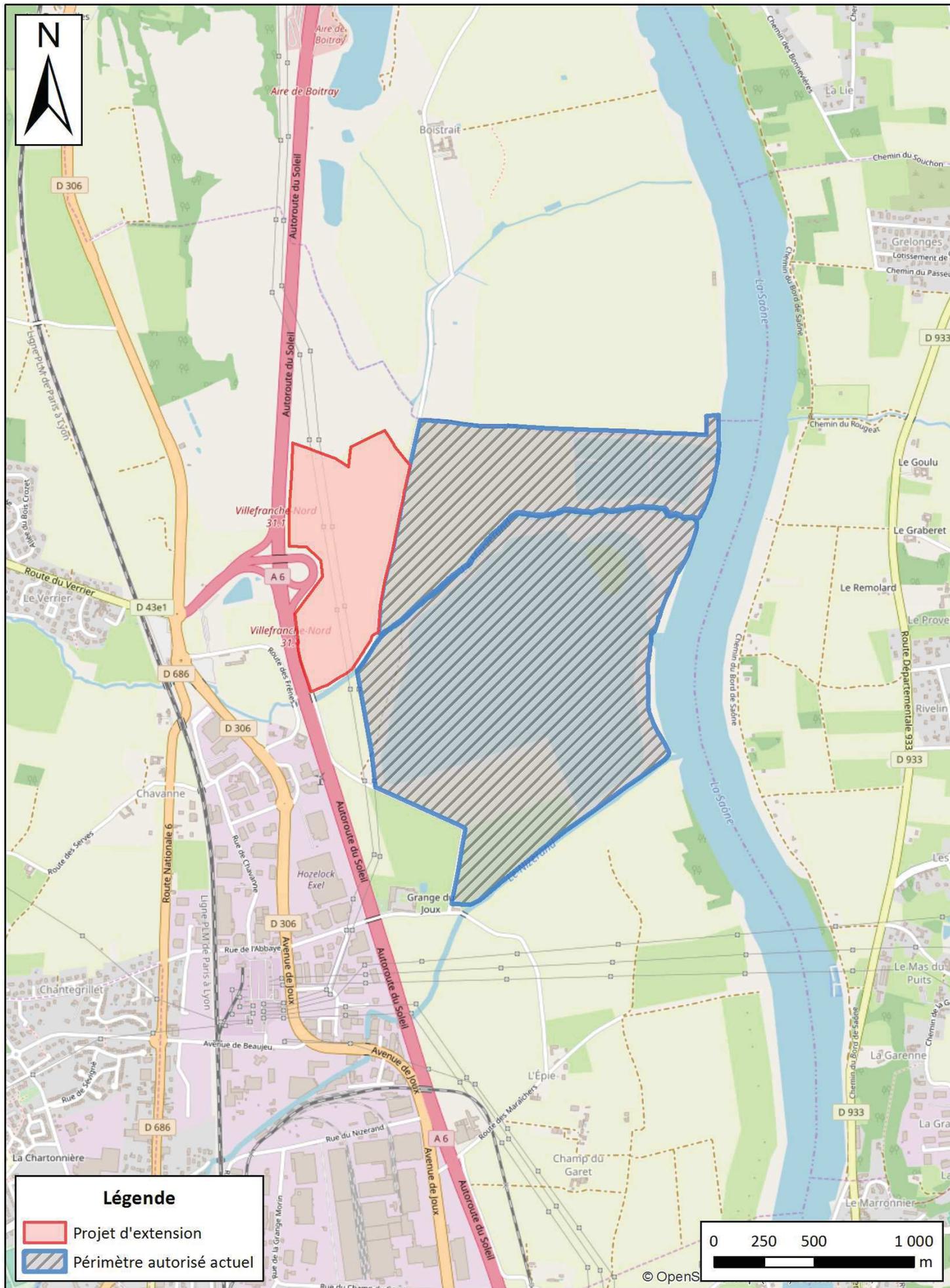
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Annexe 02

Plan de situation au 1/25000e

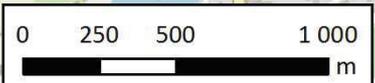






Légende

- Projet d'extension
- Périmètre autorisé actuel



Annexe 03

Photographies de la zone d'implantation





Paysage local de la carrière d'ARNAS

Source : GRANULATS VICAT



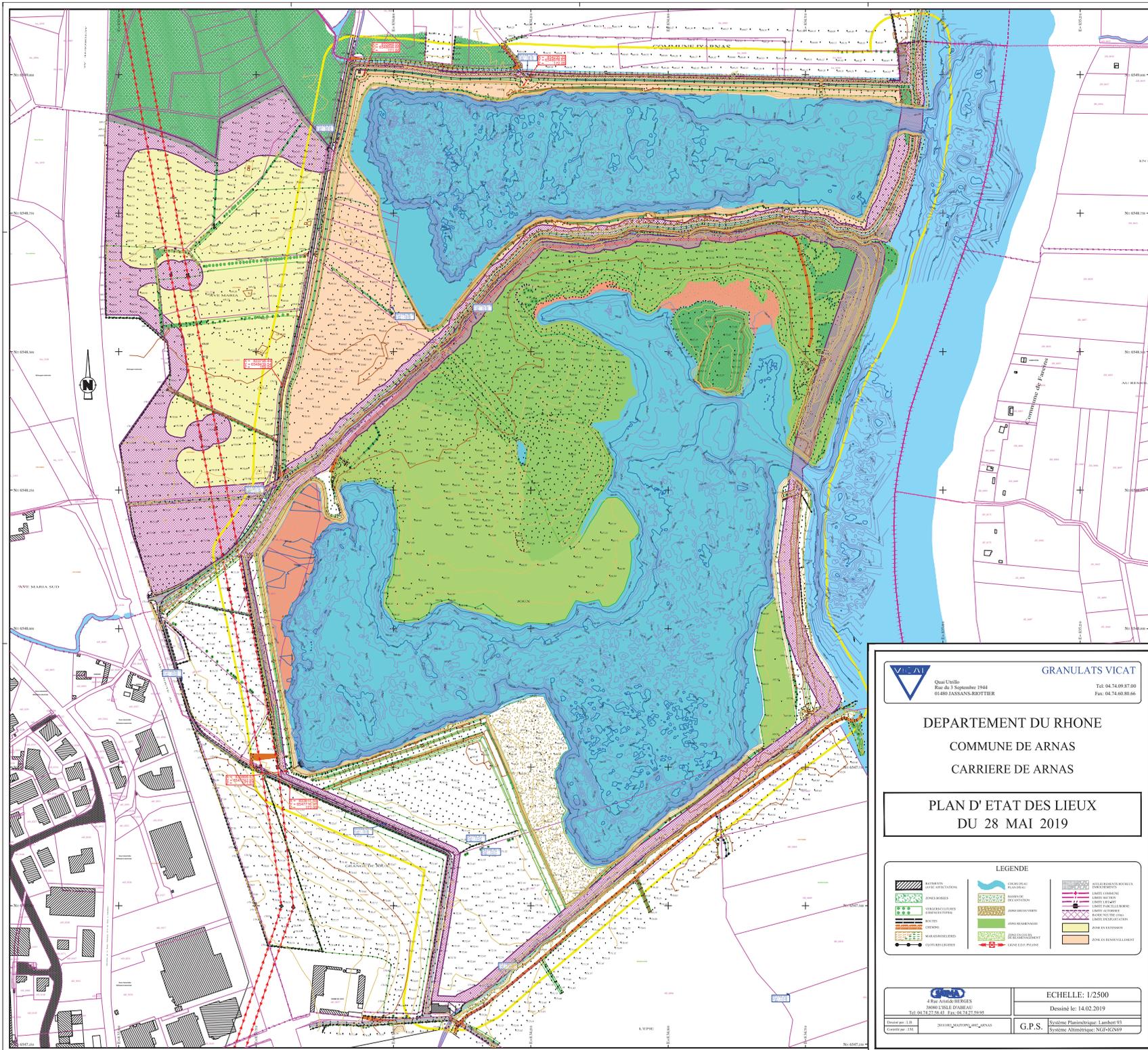
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Annexe 05

Plan des abords du projet au 1/2500^e








GRANULATS VICAT
 Quai Urdre
 Rue de l'Épervier 1944
 01480 JASSANS-ROTTIER
 Tél. 04.74.09.87.00
 Fax. 04.74.00.80.66

DEPARTEMENT DU RHONE
 COMMUNE DE ARNAS
 CARRIERE DE ARNAS

PLAN D' ETAT DES LIEUX
DU 28 MAI 2019

LEGENDE

 BÂTIMENTS AVEC AFFECTATION	 COURSE D'EAU PLUVIALE	 AFFECTATIONS SOCIALES POLYVALES
 ZONES ARBRES	 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION
 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION
 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION
 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION
 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION
 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION
 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION	 ZONES D'ÉPURATION

 4 Rue JASSANS-ROTTIER 38000 LINSLE SPAUBEAU Tél. 04.74.09.87.00 Fax. 04.74.00.80.66	ECHELLE: 1/2500 Dessiné le: 14.02.2019
Dessiné par: J.S.B. Vérifié par: J.S.B.	G.P.S. Système Planimétrique: Lambert 93 Système Altimétrique: NGF-RN69

Annexe 06

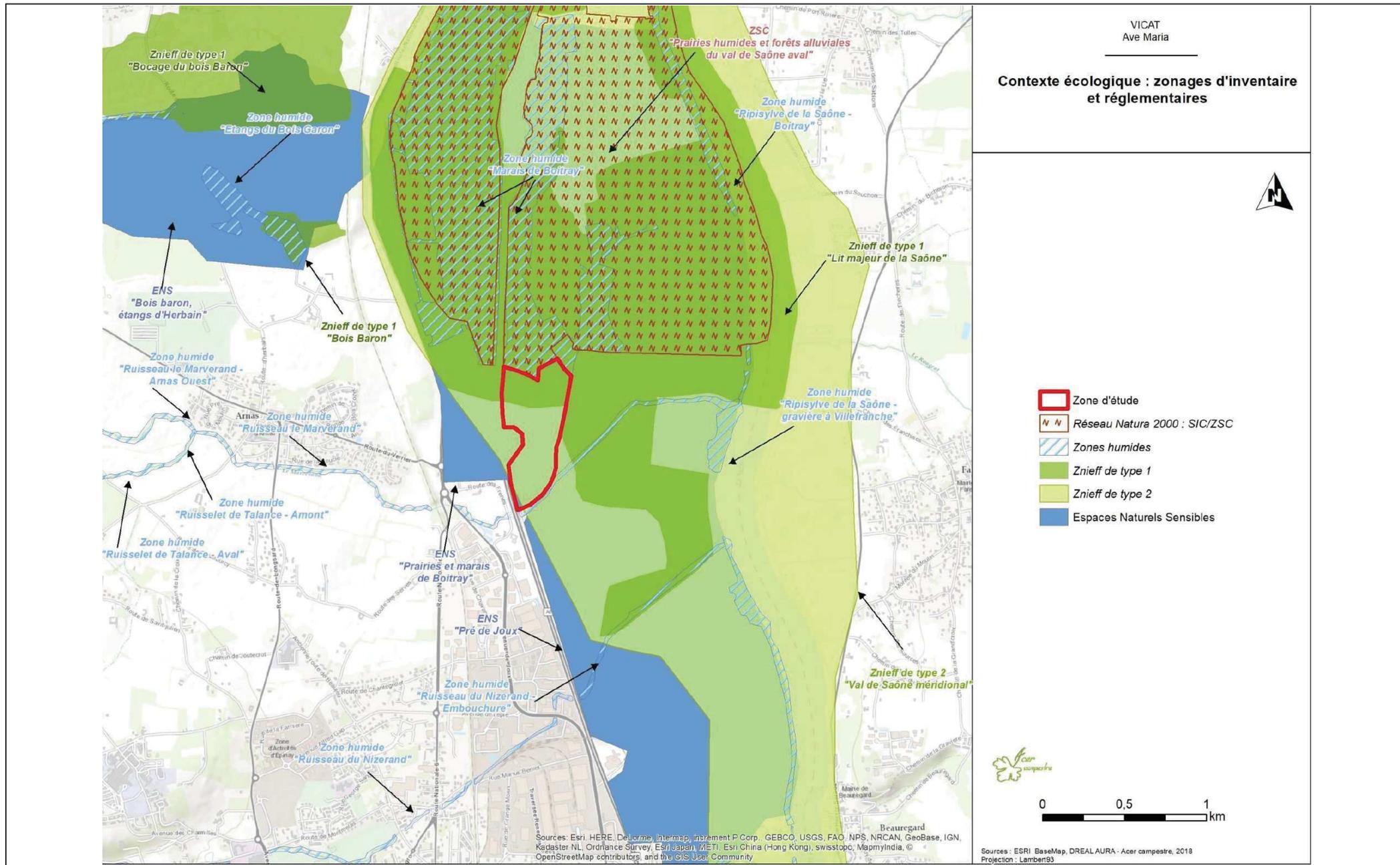
Plan de situation vis-à-vis des zones NATURA
2000





Zonages d'inventaires et réglementaires

Source : Acer-Campestre



Annexe 07

Références cadastrales des parcelles concernées par le projet





ANNEXE 7 : SITUATION PARCELLAIRE

Les terrains concernés par la demande d'autorisation d'extension de carrière s'étendent sur une emprise de **24 ha 55 a 80 ca** (cf. carte ci-contre).

Les parcelles concernées par la présente demande d'autorisation sont reportées dans le tableau suivant :

COMMUNES	SECTION	LIEUX-DITS	N° PARCELLES	SUPERFICIE PARCELLAIRE	SUPERFICIE CONCERNEE	SUPERFICIE EN EXTRACTION
ARNAS	A	AVE MARIA	317	33 600 m ²	33 600 m ²	27 840 m ²
	A	AVE MARIA	318	6 260 m ²	6 260 m ²	6 260 m ²
	A	AVE MARIA	319	20 240 m ²	20 240 m ²	16 310 m ²
	A	AVE MARIA	555	24 479 m ²	24 479 m ²	0 m ²
	A	AVE MARIA	782	1 635 m ²	1 635 m ²	0 m ²
	A	AVE MARIA	1185	38 200 m ²	38 200 m ²	34 500 m ²
	A	AVE MARIA	1186	70 830 m ²	70 830 m ²	34 030 m ²
	A	AVE MARIA	1188	42 686 m ²	42 686 m ²	19 470 m ²
	V.C. n° 205 dit de l'Ave Maria				-	7 650 m ²
				TOTAL	245 580 m²	145 445 m²